Prise en charge des enfants :

Il appartient aux parents d'amener les enfants jusqu'au Dojo et de vérifier la présence du professeur avant d'y laisser les enfants. L'ASBR et ses enseignants ne pourront être tenus responsables en cas d'accident à l'extérieur du Dojo.

Des vestiaires sont à disposition, il appartient également aux parents de faire entrer leurs enfants au Dojo en kimono. Les vestiaires n'étant pas fermés à clé pendant l'entraînement, il est recommandé de ne rien y laisser.
Les familles qui le souhaitent peuvent assister au cours, des bancs sont à leur disposition. Le calme et le silence sont alors exigés.

Les photos et vidéos sont acceptées sous réserve d'accord préalable du professeur.

Equipement :

Il se compose d'un kimono, d'une ceinture et d'une paire de protège-poings et protège-pieds (pour les enfants/ados).
Pour des raisons d'hygiène, il est interdit de marcher pieds nus en dehors du tatami, il est demandé à tous de porter des tongs (ou chaussons ou sandales) pour se déplacer des vestiaires au Dojo et aux toilettes.
Il est fortement recommandé d'apporter une bouteille d'eau personnelle pour éviter de boire directement au robinet.

Respect des installations et comportement :

Les installations sportives doivent être respectées et en particulier:

- Il est interdit d'entrer sur les tatamis en chaussures.
- Il est interdit de cracher, de chahuter et à plus forte raison de se bagarrer.
- Il est interdit de jeter des papiers ou d'abandonner des déchets.
- Une poubelle est à votre disposition à l'entrée du Dojo.
- Il est interdit d'entrer dans le gymnase avec trottinette, vélo ou autre équipement de transport.

Pour ne pas se blesser :

Le port de colliers, boucles d'oreilles, piercings et bagues est strictement interdit (vous ne seriez pas couvert en cas d'accident). Seules les alliances sont autorisées par dérogation.
Les ongles des mains et des pieds doivent être coupés court. Les cheveux longs doivent être attachés.